

# Groupe de Recherche Espaces Sonores – HEAR

## Résidence d'artiste 2022/23 — Mulhouse et Strasbourg

### Appel à candidature

#### LE PROJET

Le groupe de recherche Espaces Sonores (<http://espaces-sonores.hear.fr>) de la Haute école des arts du Rhin se situe au cœur des questions de transversalité que pose l'union des arts plastiques, du son et de la musique. Un appel à candidatures est lancé pour la résidence d'Artiste 2022-2023, destiné aux artistes et musiciens ayant une pratique plastique s'inscrivant dans le champ de l'art contemporain et les champs élargis du sonore. La résidence a lieu au sein des sites arts plastiques et musique de la HEAR à Mulhouse et Strasbourg – un environnement original qui offre de multiples potentialités de rencontres avec des étudiant.e.s et des enseignant.e.s de diverses disciplines incluant arts plastiques, design, pratiques sonores, composition musicale et instruments. Lors de la période mulhousienne l'artiste sera accompagné par La Kunsthalle, notamment pour des rencontres avec des personnalités du milieu culturel local en lien avec son projet de recherche / résidence. L'artiste doit avoir terminé ses études depuis au moins 3 ans.

Le ou la candidat.e sélectionné.e effectuera deux mois de résidence : 1 mois à Mulhouse (novembre 2022) puis à 1 mois à Strasbourg (mars 2023). Une conférence/présentation sera programmée au début de la résidence dans chacune des deux villes.

La présence du ou de la lauréat.e au sein de l'école pourra susciter différentes interactions avec les étudiants concernés : participation éventuelle des étudiants dans l'élaboration du projet ou rencontre avec les étudiants autour de leurs projets

#### MOYENS À DISPOSITION

A Mulhouse : un accès au parc de matériel de l'école, un espace de travail ainsi que l'appui de l'assistant son et un logement (en coopération avec La Kunsthalle de Mulhouse).

A Strasbourg : l'infrastructure technique de Phonon, un espace de travail, l'appui du moniteur, un logement, et sous certaines conditions la possibilité d'utiliser les autres moyens techniques de l'école (ateliers bois, verre, terre, métal...). Le studio d'enregistrement de l'Académie de Musique pourrait également être accessible sur demande.

Trois allers-retours du domicile vers le lieu de résidence sont pris en charge (le premier pour un repérage, et un pour chaque période de résidence).

Une bourse de 3000 € net est mise à la disposition de l'artiste

Une enveloppe couvrant les frais de production (sur facture-s) jusqu'à 500 € est également disponible.

#### FRAIS À LA CHARGE DE L'ARTISTE

Repas

#### DURÉE / PÉRIODES

Cette résidence de deux mois se déroule en deux temps :

- du 2 au 25 novembre 2022 à Mulhouse
- du 6 au 31 mars 2023 à Strasbourg

## **CONSTITUTION DU DOSSIER DE SÉLECTION**

Format du dossier : Un seul PDF

Titre de votre fichier PDF : NOM-PRENOM.pdf

Contenu du fichier :

- Note d'intention présentant sommairement le projet de recherche envisagé pour la résidence
- CV
- Portfolio avec visuels et liens vers des fichiers sonores / vidéos en ligne

## **DATE LIMITE DE DÉPÔT DES DOSSIERS DE CANDIDATURE**

Le dossier doit être envoyé avant le 1er juin 2022 minuit par mail à :

[residence@hear.fr](mailto:residence@hear.fr)